

LES AFFAIRES DE L'ASSOCIATION

Publication de l'ADGSQ



RA₂₀₂₃₋₂₀₂₄

Rapport annuel

TABLE DES MATIÈRES

Le rapport du président	1
Nos relations avec le MEQ	7
Les affaires internes	12
Les conditions de travail	15
Les résultats financiers et prévisions budgétaires	19
Les collaborateurs à la rédaction	20
Remerciements	21
Gouvernance	22

Les Affaires de l'Association est une publication officielle de l'ADGSQ.

Note au lecteur

Le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

UNE ANNÉE FASTE EN ÉMOTIONS!



Chers membres et collègues,

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les dernières années ont donné lieu à plusieurs événements marquants en éducation.

Et que dire de 2023-2024? Force est d'admettre que nous avons eu de quoi alimenter nos préoccupations, nos discussions et surtout nos questionnements, notamment avec le dépôt et l'adoption du projet de loi n° 23.

Plusieurs éléments émanant de ce nouveau texte législatif font d'ailleurs consensus, en l'occurrence:

- La création de l'Institut d'excellence en éducation;
- La clarification des pouvoirs de l'employeur en lien avec les 30 heures de formation obligatoire;
- La fluidité dans l'utilisation et la gestion des données avec le ministère.

Par ailleurs (*sans affirmer que cela fait consensus ou non*), force est de constater que cette loi modifie de façon significative le rôle des directions générales des centres de services scolaires francophones.

En effet, celles-ci seront nommées et évaluées par les autorités ministérielles avec le support du Secrétariat des emplois supérieurs. Les directions générales francophones devront donc s'adapter à cette nouvelle réalité, tout comme notre association.

Sommes-nous justifiés de craindre une politisation accrue du système éducatif? Possiblement! Cela dit, nous devons rester vigilants et prendre notre place pour le bien de nos organisations et la réussite éducative de nos élèves.

D'autres défis vécus dans la dernière année

Outre la nouvelle loi, les équipes des directions générales n'ont pas eu de répit dans la dernière année. D'autres dossiers ont nécessité beaucoup d'énergie, notamment :

- La pénurie de personnel qui prend de l'ampleur. Pour la formation initiale du personnel enseignant, les

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

voies de qualifications rapides tardent à se développer dans certaines universités, malgré tous les efforts consentis.

- Les négociations nationales difficiles qui ont fragilisé notre rôle d'employeur, à la suite des nouvelles stratégies déployées.
- Les plans de rattrapage scolaire à mettre en place rapidement en janvier dernier, au terme des journées de grève.
- Les besoins énormes en lien avec l'entretien et le maintien de nos infrastructures.
- Le manque d'espace important dans plusieurs de nos organisations, ce qui limite notre capacité d'accueil.
- Les besoins toujours grandissants pour des services spécifiques, notamment ceux aux élèves HDAA et à la clientèle immigrante.
- L'entrée en scène du Protecteur national de l'élève avec ses mandats et ses nouvelles façons de faire, lesquels demandent un ajustement mutuel.
- Le déploiement de « *l'offensive construction* ».

La collaboration et les partenariats

Tout au long de ces défis, ce fut pour moi un privilège renouvelé que de vous représenter auprès du ministère et du cabinet.

La collaboration avec l'équipe sous-ministérielle est toujours en croissance. Rien n'est parfait, mais je peux vous assurer que nous sommes entendus et écoutés. Nous avons l'opportunité d'influencer les décisions et de contribuer à l'avancement de plusieurs dossiers.

Un ingrédient essentiel de cette collaboration fut certainement les rencontres fréquentes entre les représentants de la FCSSQ, de l'ADGSQ et du MEQ. Cela a permis des échanges qui étaient centrés sur l'avancement des dossiers afin de permettre à nos organisations d'avoir tous les leviers nécessaires pour atteindre leurs objectifs.



LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Je tiens aussi à souligner la contribution de nos partenaires, les associations de directions, de cadres et de parents. Nous avons tenu des rencontres de façon régulière et avons été en mesure d'influencer le ministère dans plusieurs dossiers. Cette collaboration est précieuse et nous travaillons pour la maintenir.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

MERCI!

Les travaux associatifs

Cette année encore, il importe de souligner le travail des membres du comité de perfectionnement et de développement professionnel (CPDP) qui fait vivre notre cadre de référence sur le leadership des directions générales scolaires. Personnellement, je trouve admirable le travail qui s'effectue dans les régions.

Il faut ajouter à cela la contribution des membres du comité des directions générales (CDG) qui veillent sur nos conditions de travail. Notre comité se prépare aux prochains pourparlers avec le gouvernement afin d'ajuster ces mêmes conditions, à la suite des résultats des négociations du secteur public. Le CDG sera accompagné d'une ressource spécialisée en négociation. M. Lessard aura l'occasion de vous faire part de l'évolution de ce dossier au cours des prochains mois.

D'autre part, j'adresse un « *merci* » sincère aux membres du conseil d'administration pour leur engagement exceptionnel! Au terme de nombreuses réflexions qui ont jalonné la dernière année, nous avons adopté un mémoire important en lien avec le projet de loi n° 23. Ce mémoire a été présenté à la Commission de la culture et de l'éducation.

À la fin janvier, nous avons aussi revu les règlements généraux, avec l'ajout de trois postes réservés aux directions générales adjointes et des modifications aux rôles et responsabilités de la présidence et du directeur exécutif (*autrefois nommé secrétaire général*). Qu'il me soit permis de souligner que depuis ces modifications, la transition s'est effectuée rapidement et notre directeur exécutif a joué son rôle de façon exemplaire.

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Des questions présentement sans réponse

Les dernières turbulences vécues dans le réseau, notamment l'adoption du projet de loi n° 23, les contestations juridiques des commissions scolaires anglophones et le résultat des dernières négociations pour le personnel syndiqué ont donné lieu à de nombreux (*et importants*) questionnements.

Au moment d'écrire ces lignes, voici ceux qui sont dans l'attente de réponses :

- Quelles seront les modalités de nomination des directions générales des CSS? Est-ce qu'il y aura des nominations politiques?
- Quels seront les critères d'évaluation des directions générales pour l'année 2024-2025?
- Quels seront les critères d'évaluation des directions générales à partir du 1^{er} juillet 2025?
- Quand allons-nous commencer nos discussions avec le gouvernement pour nos conditions de travail?
- À quoi ressembleront les conditions de travail des directions générales des CSS nommées par le ministre? Est-ce que le ministre reconnaîtra l'association comme interlocutrice privilégiée pour discuter des conditions de travail?
- Qu'arrivera-t-il de la contestation judiciaire des CS anglophones?
- Est-ce que notre *membership* associatif restera le même?



Soyez assurés que votre directeur exécutif et vos représentants poursuivront leurs efforts pour obtenir des réponses à ces questions et, ce faisant, faire progresser nos conditions de travail.

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

Un bilan après quatre ans et demi de mandat

À quelques semaines de la fin de mon mandat, j'en suis à l'heure du bilan de mes années de présidence.

Je retiens plusieurs réalisations collectives, que certains pourront qualifier d'imparfaites, mais qui me rendent très fier de NOUS :

- À la suite du projet de loi n° 40, en pleine pandémie, nous avons révisé les règlements généraux de l'association. Nous avons modifié la gouvernance en rendant le conseil d'administration (C.A.) plus fort et plus représentatif. Nous avons aboli le conseil général pour créer un C.A. comptant minimalement un représentant par région et un pour les commissions scolaires anglophones.
- À titre de représentant des directions générales francophones, j'ai dû assumer la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Les membres du C.A. et moi avons donc piloté ce dossier, malgré la pandémie qui sévissait. Nous avons revu, ensemble, les règlements généraux pour créer la Fédération des centres de services scolaires du Québec.
- Toujours en contexte pandémique, nous avons travaillé sans relâche afin de nous assurer que les élèves reçoivent les services éducatifs auxquels ils ont droit. Rappelez-vous seulement notre réaction lorsque nous avons appris que les élèves et le personnel retourneraient à la maison pour au moins deux semaines, sans travail. Nous n'avons pas accepté cette situation et avons multiplié les interventions pour que nos organisations puissent offrir des services éducatifs adéquats.
- L'une de nos plus belles réalisations est certainement le travail effectué pour structurer notre collaboration et le partage d'informations avec le ministère. Nous avons maintenant la reconnaissance à laquelle les premiers dirigeants du réseau sont en droit de s'attendre. Nous avons désormais du « *temps d'antenne* » pour influencer bien des décisions et des orientations, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun. Cette collaboration se manifeste aujourd'hui par des rencontres bien organisées et fréquentes.
- Je retiens aussi l'influence stratégique que nous avons su exercer envers le ministère, au bureau du ministre, auprès des commissaires et administrateurs, lors du dépôt des projets de loi n° 40 et n° 23. Il s'agissait-là de moments historiques. Or, nous avons fait preuve d'une grande habileté et avons su naviguer dans ces périodes de turbulence.

LE RAPPORT DU PRÉSIDENT

En guise de conclusion...

Chers membres,

Encore une fois, MERCI pour votre appui!

C'est avec émotion que je tire ma révérence. Ce fut un honneur de représenter des gens aussi dévoués, compétents et intelligents que vous.

Je ne nommerai pas tous les acteurs que j'ai croisés au cours des dernières années, par peur d'en oublier.

Ces officiers de l'association, secrétaires généraux, membres du conseil d'administration, membres du conseil général (etc.) se reconnaîtront sans doute.

Enfin, je souhaite la meilleure continuité possible aux prochains officiers et membres du C.A., de même qu'à notre directeur exécutif.

Bonne fin d'année scolaire à toutes et tous!

Votre président sortant,

Lucien Maltais



NOS RELATIONS AVEC LE MEQ

Le groupe de travail sur les règles budgétaires

Rencontres

Trois rencontres à ce jour en 2023-2024

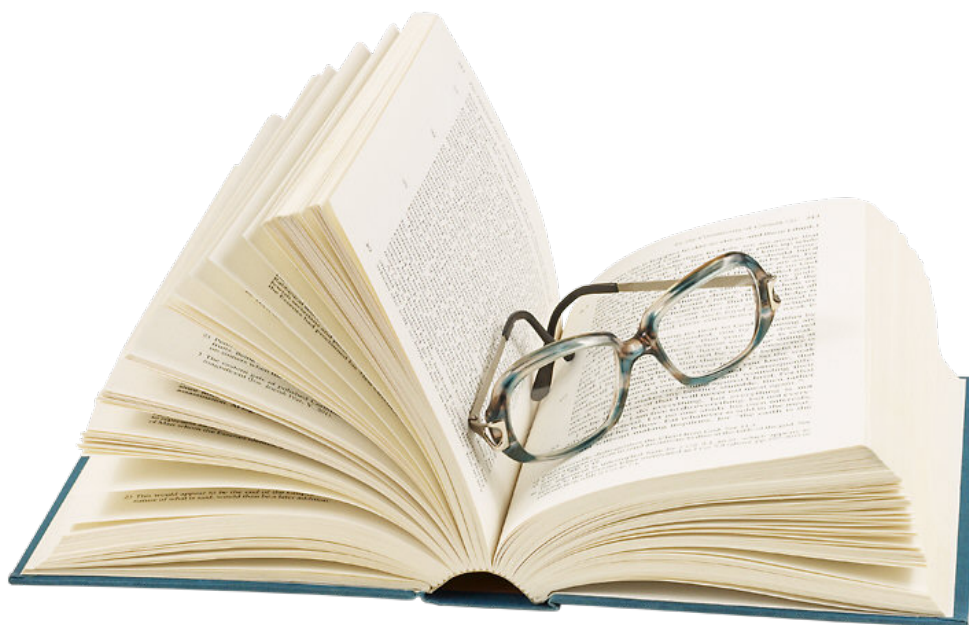
- 17 octobre;
- 3 décembre;
- 28 mars.

Objectifs du comité

Ce comité consultatif du MEQ sert à la préparation et au suivi de l'application des règles budgétaires. Il sert également de forum d'échanges pour toute question relative aux investissements du gouvernement en éducation. Les partenaires peuvent y soulever leurs enjeux et suggestions et nos collègues du ministère peuvent y prendre le pouls du milieu sur des initiatives en développement.

Participants

Outre les représentants du MEQ, on y retrouve des représentants de la FCSSQ, des associations de cadres en éducation et associations de parents, et ce, tant pour le secteur francophone qu'anglophone.



NOS RELATIONS AVEC LE MEQ

Quelques sujets d'importance traités en 2023-2024

- Suivi de l'application des règles budgétaires 2023-2024;
- Impacts financiers liés aux négociations provinciales (et des moyens de pression);
- Simplification des règles budgétaires;
- L'implantation de la mesure de soutien financier aux programmes et projets particuliers au secondaire;
- La difficulté d'utiliser efficacement certaines mesures dans un contexte de pénurie de personnel;
- Les enjeux de remplacement des appareils numériques achetés durant la pandémie;
- La mise à jour économique de novembre;
- Le financement de l'Offensive construction;
- Places MEQ-MSSS (enjeux de financement);
- L'importance du nombre de reddition de comptes;
- Le financement de la Francisation à la formation générale des adultes;
- Le rapatriement au MEQ du Programme d'aide pour besoins particuliers (PABP);
- Le plan de rattrapage scolaire;
- Consultation pour les règles budgétaires 2024-2025.

Sylvain Racette
Vice-président

NOS RELATIONS AVEC LE MEQ

Comité de gouvernance de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes (FP-ÉA)

Co-présidé par le sous-ministre associé M. Marc Sirois et un représentant de l'ADGSQ, le Comité de gouvernance de la FP-ÉA est composé de membres de l'équipe ministérielle et de représentantes et représentants d'associations francophones et anglophones du réseau (i.e. ADGCSAQ, ADGSQ, AQCS, AQPDE, FCSSQ, PROCEDE, TREAQ).

En plus d'effectuer des suivis aux dossiers spécifiques traités aux sous-comités de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP), le mandat du Comité de gouvernance FP-ÉA est de collaborer avec l'équipe ministérielle à la réalisation des dossiers stratégiques de ces secteurs, en plus d'exercer un leadership d'expertise et d'influence.

Depuis septembre, le comité s'est réuni à deux reprises, puis une dernière rencontre est prévue d'ici la fin juin. Parmi les principaux dossiers travaillés cette année, mentionnons :



Francisation Québec

Pour rappel, le gouvernement du Québec a statué qu'au 1^{er} juin 2023, toute l'offre de formation en francisation (adultes et entreprises) serait uniformisée et gérée par Francisation Québec, relevant du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Au niveau des centres d'éducation des adultes, le changement est en cours d'implantation et des ajustements sont régulièrement proposés par le réseau au MIFI, afin d'améliorer, entre autres, le processus de référencement, d'inscription et de classement. L'enjeu des listes d'élèves demeure et complique considérablement la planification des sessions. Une plate-forme commune est présentement à l'essai et devrait, à terme, améliorer la gestion administrative des dossiers d'élèves. Face à une hausse marquée du nombre d'élèves référés cette année, il devient de plus en plus urgent de régler cet enjeu. Néanmoins, nous sommes heureux de constater l'affluence d'élèves dans nos centres FGA, malgré les défis que cela engendre. Côté financement, nous avons très peu d'information concernant l'évolution des négociations entre le MEQ et le MIFI. Entre temps, la signature d'un avenant permet de prolonger les termes de l'entente initiale jusqu'au 31 mars 2025.

Concernant la francisation en milieu de travail (FMT), la transition vers une gestion centralisée par le MIFI soulève beaucoup de questions, en plus d'alourdir le processus autant pour les entreprises que pour nos services aux entreprises (SAE). Conséquemment, le nombre d'heures de formation dans les entreprises risque de diminuer considérablement au cours de la prochaine

NOS RELATIONS AVEC LE MEQ

année, si des ajustements importants ne sont pas apportés, ce qui constituerait un recul dans les efforts de francisation en milieu de travail.

Les principaux enjeux ci-haut évoqués seront de nouveau abordés cette année lors de la dernière rencontre du Comité de gouvernance, en plus de faire l'objet d'un suivi étroit de la part des autres comités du réseau, dont les sous-comités mixtes (FP-FGA) et la CÉE (FP-FGA) de la FCCSQ.

Modernisation de la FP

Cette année encore, la modernisation de la FP fait l'objet de discussions au Comité de gouvernance. Parmi les sujets abordés, mentionnons la mise à jour du plan d'action ministériel, la révision des programmes, le processus d'élaboration et d'approbation des ASP et AEP, puis le financement (ex. : modèle de financement et offre de formations dans les régions, stabilité du RH, indexation du MAO, récupération des surplus, PQI, etc.). Il est à noter que ces sujets ressortent clairement de la consultation réalisée par la TREAQ à l'automne 2023. Plusieurs solutions proposées par le réseau font présentement l'objet de discussions avec les responsables de ces dossiers au MEQ. L'engagement de part et d'autre est présent, ce qui laisse présager des avancées intéressantes à court et moyen terme.

Offensive construction

Lors de la première rencontre du Comité de gouvernance le 8 novembre dernier, les représentants du MEQ ont présenté diverses informations liées à l'offensive construction qui venait, à ce moment-là, d'être annoncée par le gouvernement. Nous apprenions alors que cette offensive visait à former 4000 personnes additionnelles dans 4 programmes de courte durée menant à une attestation d'études professionnelles, liés à 5 métiers prioritaires. La volonté du gouvernement était de démarrer le plus grand nombre de groupes possible en janvier 2024, malgré les nombreux enjeux évoqués, notamment la rédaction de programmes (AEP) en si peu de temps, l'aménagement d'espaces nécessaires à l'enseignement, l'achat d'équipements spécialisés dans le respect des encadrements légaux, le recrutement des élèves, mais surtout le recrutement du personnel enseignant. Précisons que l'aspect financier ne posait pas de problème majeur, vu les sommes annoncées.

Malgré les enjeux, dont les très courts délais d'implantation, le réseau des centres de services et des commissions scolaires a de nouveau été au rendez-vous. Plusieurs cohortes ont démarré en janvier 2024, tel que souhaité. Le principal frein à l'atteinte des objectifs gouvernementaux réside dans la difficulté à recruter le personnel enseignant, particulièrement dans certains secteurs d'activités. Cet enjeu a également fait l'objet de discussions lors de la deuxième rencontre du Comité de gouvernance, car les initiatives nationales tardent à se déployer et à donner les résultats attendus, et ce, autant en FP qu'en FGA ou au secteur des jeunes. En formation professionnelle, les conditions salariales en début de carrière et les longues études universitaires exigées, afin d'obtenir le brevet en enseignement, sont deux obstacles importants au recrutement.

NOS RELATIONS AVEC LE MEQ

Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue

La nouvelle politique est très attendue dans le réseau et nous sommes impatients d'en connaître les contenus lors des consultations qui devraient s'amorcer au printemps 2024. La politique présentement en vigueur remonte à 2002 et plusieurs modifications sont souhaitées.

Finalement, d'autres sujets ont été abordés au Comité de gouvernance, dont le rétablissement du Comité de liaison de l'enseignement secondaire et de l'enseignement collégial (CLESEC), le nouveau programme de préposés aux bénéficiaires (AEP) et les indicateurs nationaux de réussite en FP, dans le contexte des objectifs fixés par le MEQ (hausse du taux de diplomation à 90 %, augmentation du nombre de diplômés de 30 000 élèves dans les secteurs jugés prioritaires).

En terminant, je tiens à remercier l'équipe ministérielle et l'ensemble des partenaires du réseau, puis à souligner l'engagement et le dévouement des collègues impliqués dans les divers comités de ces secteurs d'activités.

Merci de votre précieuse collaboration!

Paul St-Onge
Directeur général par intérim
CSS Marguerite-Bourgeoys

Membres de l'ADGSQ

Profitez de rabais exclusifs

Demandez une soumission
beneva.ca/adgsq 1 855 441-6016

Mentionnez votre numéro de groupe : 10049

beneva

ASSURANCES AUTO, HABITATION
 ET VÉHICULES DE LOISIRS



Les gens qui protègent des gens

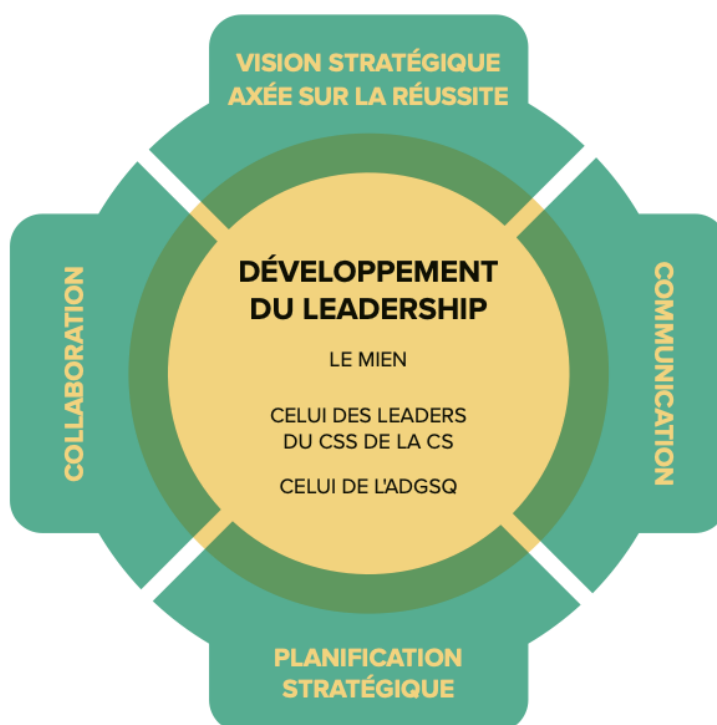
LES AFFAIRES INTERNES

Le comité de perfectionnement et de développement professionnel (CPDP)

La phase II de la recherche-action (2022-2025) menée par mesdames Marie-Hélène Guay et Brigitte Gagnon en collaboration avec les membres du CPDP pour mesurer le déploiement de la mise en œuvre du **Cadre de référence sur le leadership des directions générales** aura marqué considérablement les activités du CPDP pour l'année 2023-2024. Les rencontres conjointes et simultanées auront permis aux membres de mettre en action, dans chacune des sections, des projets régionaux pour rehausser le niveau de leadership des DG-DGA selon leurs besoins.

De plus, nos membres ont contribué aux travaux préparatifs pour le Colloque conjoint avec la FCSSQ sur l'intelligence artificielle et notre Congrès 2024 sur la thématique de la communication stratégique. Ces projets permettent ainsi l'appropriation du Cadre de référence et de l'appliquer concrètement.

Également, nous vivons cette année une deuxième année d'un accompagnement mentorat collaboratif pour 8 de nos membres qui ne détiennent pas 45 crédits universitaires de 2^e cycle pour accéder directement à notre programme de 3^e cycle PIDIGECSS offert en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Cette même formation, qui avait été offerte pour la toute première fois l'année dernière, aura permis à 9 candidats d'effectuer un processus de reconnaissance des acquis et des compétences et de démarrer leur formation PIDIGECSS à l'automne 2023.



LES AFFAIRES INTERNES

Par ailleurs, nous avons eu cette année 76 membres qui se sont inscrits au PIDIGECSS. Ce nombre dénote la nécessité d'avoir un programme structuré et qualifiant d'introduction à la fonction pour une direction générale ou une direction générale adjointe dans le réseau scolaire.

Ainsi, le CPDP a rempli son principal mandat d'être la pierre angulaire de la formation continue des membres de l'association. La richesse et la coordination des formations offertes, dans la cohérence exprimée dans notre Cadre de référence sur le leadership des directions générales scolaires, sont primordiales pour avoir des leaders contemporains à la hauteur des attentes du gouvernement et de la population québécoise en regard de la réussite des élèves.

Finalement, j'aimerais remercier les membres du comité qui ont contribué à l'avancement extraordinaire des travaux au cours de la dernière année.

Normand Lessard
Directeur exécutif

NOS REPRÉSENTANTS AU CPDP

- Julie Lavigne
- Nadine Peterson
- Lisa Rodrigue
- Isabelle Gilbert
- Chantale Cyr
- Lucie Roy
- Nadine Desrosiers
- Denise Simoneau
- Maude Trépanier
- Yves Bédard
- Sandra Nicol
- Jean-Pierre Bédard
- Eric Lauzon
- Normand Lessard



Ressources et collaboration

- Christian Provencher
- Mary-Lou McCarthy

Partenaires de la recherche-action

- Marie-Hélène Guay
- Brigitte Gagnon

Partenaire à l'accompagnement mentoral collaboratif

- Dominique Lachapelle

LES AFFAIRES INTERNES

Les instances

Dans le cadre de nos activités, nous avons tenu 13 rencontres, dont 4 extraordinaires. Nos discussions ont porté principalement sur les enjeux de notre vie associative et ceux du réseau en regard des nouvelles orientations ministérielles avec la mise en œuvre des projets de loi n° 23 et n° 47.

À la suite des modifications à notre règlement général, le rôle de la présidence a été légèrement modifié, notamment sur son rôle de porte-parole. Dans la même foulée, ce rôle sera dorénavant dévolu au directeur exécutif (anciennement secrétaire général). Également, avec ces mêmes modifications, il y aura l'ajout de 3 nouveaux membres au conseil d'administration en tant que postes réservés aux DGA.

Au nom de tous les membres de l'ADGSQ, nous remercions très chaleureusement nos collègues du conseil d'administration qui ont choisi de s'engager avec ferveur et passion afin de bien représenter leurs collègues de section au sein des instances de l'Association des directions générales scolaire du Québec

Merci

Des changements au conseil d'administration

Avec le départ à la retraite de M. Éric Racine, M. Alexandre Marion a pris la relève en tant que trésorier pour terminer le mandat en cours. Nous profitons de l'occasion pour remercier M. Racine pour son engagement, sa collaboration et sa rigueur dans la gestion des finances de l'association.

Également, en raison de la nomination de M. Marion comme directeur général au CSS des Hautes-Laurentides, une nouvelle représentante de la section Bas Saint-Laurent-Gaspésie-les îles a été nommée en cours d'année.



ÉRIC RACINE

DG - CSS du Val-des-Cerfs
Trésorier sortant

Représentant de la section 05
Estrie



JOSÉE SYNNOTT

DG par intérim - CSS des Chic-Chocs
Nouvelle administratrice

Représentante de la section 01
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les membres de l'ADGSQ sont représentés par la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA) qui est une organisation vouée à la défense des intérêts des hors-cadres et des cadres de la fonction publique et parapublique dont, notamment, les centres de services scolaires et commissions scolaires.

En 2023, elle représente 7 023 cadres et hors-cadres, membres de douze associations et d'une fédération, auprès du gouvernement du Québec, de Retraite Québec, de Beneva et des autres organisations liées à nos régimes de retraite et d'assurance.



La CERA a pour mission de s'assurer que les intérêts des participants en matière de retraite et d'assurance soient bien défendus et que les services dispensés aux partenaires correspondent à leurs besoins et attentes.

Au cours de l'année 2023, l'assemblée des partenaires s'est réunie régulièrement et a tenu une assemblée générale annuelle.

Afin de vous informer de façon régulière, la CERA produit des *Info aux partenaires* qui vous sont transmis par le truchement des *INFO-ADGSQ*.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Voici les faits saillants des travaux de la CERA en matière de retraite et d'assurance pour l'année 2023 :

Retraite

- Poursuite des travaux afin d'identifier une solution définitive et pérenne permettant de régler la problématique des coûts de transfert et ainsi assurer la maturité du régime, à la suite de l'échéance, le 31 décembre 2022, de l'entente de compensation visant le RRPE;
- Travaux en cours relativement à l'établissement du droit de participer au RRPE;
- Préparation et dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec (RRQ);
- Révision des options de rente à la retraite et des droits de rente de retraite découlant d'un décès;
- Suivi du Programme d'information et de préparation à la retraite (PIPR);
- Participation à de nombreux sous-comités relatifs au comité de retraite du RRPE.



Assurances

- Renouvellement des taux de primes du régime d'assurance collective du personnel d'encadrement;
- Participation à plusieurs rencontres traitant de :
 - La gestion des dossiers d'invalidité;
 - L'ajout de couverture de certains soins professionnels;
 - Du dossier du Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (FICAV);
 - La pertinence d'inclure au contrat d'assurance certaines problématiques;
 - L'analyse de la pertinence d'inclure une couverture de télémédecine.

Par ailleurs, plusieurs rencontres et discussions ont eu lieu avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) en vue de préparer la révision des conditions de travail des cadres et des hors-cadre en matière de retraite et d'assurance.

Aussi, la CERA est en lien avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, gestionnaire des Fonds du RRPE et du RRAS, ainsi qu'avec Retraite Québec.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Enjeux de l'année 2024

- Poursuite active des travaux afin d'élaborer et proposer des améliorations aux conditions liées à nos régimes de retraite et d'assurance (prolongation du montant de compensation pour le RRPE lors de transferts du RREGOP au RRPE et identification de solutions permanentes en adéquation avec les problèmes récurrents et structurels du régime);
- *Poursuite des travaux menés en 2023;*
- Discussions relatives à l'application du seuil prévu lorsqu'une personne retraitée du RRPE retourne au travail dans un poste visé par ce régime de retraite;
- Discussions quant à la hausse du budget de développement pour les associations de cadres et hors cadres;
- Discussions sur la révision de l'entente sur les assurances du personnel d'encadrement et conséquemment, le rehaussement de la couverture pour les soins professionnels du régime d'assurance collective.

*Julie Laberge, DGA
CSS des Draveurs*

NOS SERVICES AUX MEMBRES

L'ADGSQ offre plusieurs services aux membres. Pour plus d'informations sur ces services, communiquez avec le secrétaire général ou consultez le site Internet au www.adgsq.ca

Aide individuelle - Soutien à l'exercice de la fonction- Références professionnelles

Perfectionnement - Régime de retraite - Application du Règlement

Relation de travail - Accompagnement à l'entrée en fonction - Assurances

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le comité des directeurs généraux (CDG)

Le CDG s'est peu réuni cette année en raison de la mise en place des dispositions transitoires de la loi n° 32 (PI 23) alors que le ministère de l'Éducation est actuellement en discussion avec le Secrétariat aux emplois supérieurs pour déterminer les modalités qui s'appliqueront à la dotation des directions générales, leur évaluation par le ministre et la détermination de leurs nouvelles conditions de travail. L'association demeure cependant active pour exercer un rôle d'influence en amont des décisions à venir et le canal de communication avec le MEQ est excellent.

Pour le dossier des assurances et du régime de retraite, nous collaborons étroitement avec la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA) où notre représentante, Mme Julie Laberge, nous informe des plus récents développements. Nous vous invitons d'ailleurs à lire son texte dans la section ciblée spécifiquement sur ce sujet dans notre rapport annuel.

Je tiens à remercier nos collègues du CDG pour leur participation active aux activités du comité. Un travail plus actif est à prévoir pour l'automne prochain lorsque la rédaction des textes des dernières négociations des conventions collectives avec les employés syndiqués sera terminée.

Normand Lessard
Directeur exécutif



Nos représentants au CDG

- Fabien Giguère
- Julie Laberge
- Gaëlle Absolonne
- Jack Chadirdjian
- Normand Lessard

LES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats prévisionnels 2023-2024

Prévisions budgétaires 2024-2025

Alexandre Marion



ADGSQ
États des résultats prévisionnels
Pour l'exercice se terminant le 30 avril 2024 et budget 2024-2025

	Budget 2024/2025	Réel estimé 2023/2024	Budget 2022/2023	Budget 2021/2022
PRODUITS				
Cotisations annuelles	164 920 \$	154 365,30 \$	154 779 \$	187 291,25 \$
Cotisations des retraités	3 075 \$	3 075,00 \$	3 600 \$	3 600,00 \$
Droits d'entrée	350 \$	350,00 \$	- \$	250,00 \$
Congrès 2024 a retourner a BF	2 500 \$	4 250,00 \$	9 500 \$	
Congrès (présenté net des dépenses)	41 000 \$	40 052,54 \$	(1 000) \$	0,00 \$
Colloque	10 000 \$	0,00 \$		0,00 \$
Revenus d'intérêts	13 000 \$	12 530,67 \$	9 065 \$	5 830,08 \$
Commandite - bulletin	6 000 \$	6 120,00 \$	4 400 \$	7 900,00 \$
Bourses	- \$	2 500,00 \$	16 250 \$	12 500,00 \$
Convention Aide Financière MEQ	60 000 \$	69 790,00 \$	104 080 \$	51 290,00 \$
Perfectionnement	- \$	0,00 \$	881 \$	0,00 \$
Consultation et formation loi 40	- \$	0,00 \$	- \$	-1 597,57 \$
Divers	9 000 \$	8 700,00 \$	(1 560) \$	2 579,85 \$
TOTAL DES PRODUITS	309 845 \$	301 733,51 \$	299 994 \$	269 643,61 \$
CHARGES				
Salaire	115 000 \$	107 880,75 \$	99 901 \$	113 856,00 \$
Bénéfices marginaux (DAS)	14 000 \$	11 602,53 \$	9 926 \$	13 668,30 \$
Frais de secrétariat	3 750 \$	3 504,04 \$	25 377 \$	4 865,26 \$
Papeterie et frais de bureau	1 500 \$	1 433,30 \$	1 127 \$	3 115,54 \$
Assurance responsabilité	1 500 \$	1 456,00 \$	1 444 \$	1 381,03 \$
C.A.	38 000 \$	35 471,94 \$	24 705 \$	38 458,21 \$
Comités divers	15 000 \$	13 451,99 \$	18 690 \$	608,46 \$
Perfectionnement	2 500 \$	2 355,56 \$	6 564 \$	31 842,00 \$
Site Web	1 300 \$	1 235,24 \$	864 \$	1 373,46 \$
Congrès rembourser a BF	- \$	6 500,00 \$	4 500 \$	
Timbres / téléphone	1 350 \$	1 320,00 \$	1 210 \$	1 792,23 \$
Créances douteuses et irrécouvrables	500 \$	-368,97 \$	1 864 \$	0,00 \$
Congrès	17 500 \$	12 635,04 \$	10 471 \$	0,00 \$
Colloque	2 000 \$	9 009,82 \$	- \$	0,00 \$
Frais légaux	1 500 \$	1 300,00 \$	- \$	0,00 \$
Honoraires de formation	500 \$	400,00 \$		
Honoraires de consultation	82 000 \$	81 890,69 \$	48 849 \$	53 666,32 \$
Honoraires de comptabilité	21 000 \$	20 916,40 \$	20 480 \$	20 256,72 \$
Honoraires de vérification	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$
Bulletin ADGSQ	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$
Cotisation	1 500 \$	1 383,03 \$	1 927 \$	880,11 \$
Bourses ADGSQ	- \$	13 750,00 \$	- \$	0,00 \$
Commandites ADGSQ	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$
P.A.E.	- \$	0,00 \$	- \$	0,00 \$
Service santé Physimed	500 \$	0,00 \$	500 \$	0,00 \$
Civilités	750 \$	626,41 \$	2 601 \$	2 898,95 \$
Frais de transport	19 000 \$	18 271,07 \$	21 742 \$	
Frais bancaires	250 \$	216,00 \$	200 \$	-161,99 \$
Service planification financière	6 500 \$	6 643,62 \$	540 \$	700,00 \$
Amortissement	500 \$	500,00 \$	1 580 \$	628,00 \$
Autres dépenses	5 000 \$	4 767,12 \$	3 276 \$	2 952,65 \$
TOTAL DES CHARGES	352 900 \$	358 151,58 \$	308 338 \$	292 781,25 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-43 055,00 \$	-56 418,07 \$	-8 343,50 \$	(23 138) \$

NOS COLLABORATEURS

L'ADGSQ tient à remercier ses collaborateurs à la rédaction du rapport annuel.

- Lucien Maltais
- Sylvain Racette
- Alexandre Marion
- Paul St-Onge
- Julie Laberge
- Normand Lessard



REMERCIEMENTS



À la présidence de notre association depuis août 2019, notre collègue M. Lucien Maltais a décidé de tirer sa révérence au terme de son présent mandat. Son passage à l'association n'aura pas passé inaperçu avec les nombreux enjeux traités par l'association.

Au cœur des discussions avec les projets de loi n° 40 et n° 23, la création de la nouvelle FCSSQ et les différents dossiers visant le rehaussement de la qualité de l'éducation au Québec, notre président sortant a usé de son leadership au bénéfice de l'ensemble des membres de l'association et celui du réseau de l'éducation au Québec. Excellent communicateur et rassembleur, M. Maltais s'est démarqué en offrant sa pleine et entière disponibilité pour nous permettre de nous situer de façon stratégique dans cet échiquier.

Plusieurs partenaires, membres actifs ou retraités ont eu le plaisir de le côtoyer dans ses fonctions, notamment les membres du conseil d'administration. Ceux-ci ont rapidement remarqué sa grande détermination et son engagement.

Ainsi, l'association tient à le remercier pour ces merveilleuses années et nous lui souhaitons une belle continuité dans son centre de services scolaire. Assurément qu'il aura plus le temps pour s'adonner à ses passions!



GOUVERNANCE

Conseil d'administration de l'ADGSQ – année 2023-2024

En conformité à nos règlements généraux, chacune des sections est représentée au conseil d'administration



LUCIEN MALTAIS

DG - CSS des Chênes

Président

Section Mauricie-Centre-du-Québec



SYLVAIN RACETTE

DG - CSS de la Région de Sherbrooke

Vice-président

Section Estrie



YANNICK ROY

DG - CSS Harricana

Secrétaire

Section Abitibi -Témiscamingue et Nord-du-Québec



ALEXANDRE MARION

DG - CSS des Hautes-Laurentides

Trésorier

Section Laval-Laurentides-Lanaudière



LUCIE ROY

DG - CS Riverside

Administratrice

Représentante du secteur anglophone



PAUL ST-ONGE

DG par intérim - CSS Marguerite-Bourgeoys

Administrateur

Section Montréal



MANON DUFOUR

DG - CSS Des Draveurs

Administratrice

Section Outaouais



JOSÉE SYNNOTT

DG - CSS des Chio-Chocs

Administrateur

Section Bas St-Laurent - Gaspésie-les Îles



SUZIE LUCAS

DG - CSS des Navigateurs

Administratrice

Section Québec



CHRISTIAN LACOURSE

DG - CSS des Sommets

Administrateur

Section Montérégie



SÉBASTIEN TARDIF

DG - CSS des Laurentides

Administrateur

Section Laval-Laurentides-Lanaudière



RICHARD POIRIER

DG - CSS du Fer

Administrateur

Section Côte-Nord



NORMAND LESSARD

Directeur exécutif



PATRICE BOIVIN

DG - CSS du Pays-des-Bleuets

Administrateur

Section Saguenay - Lac-St-Jean

MERCI AUX MEMBRES DU CA POUR VOTRE ENGAGEMENT!